

Communiqué de presse

Salon de l'Auto - Mobilité durable ORES s'engage pour la mobilité au gaz naturel en proposant 500 € de prime pour l'achat d'un nouveau véhicule au CNG

Louvain-la-Neuve – 13 janvier 2017

Depuis quelques mois, ORES investit dans des véhicules au gaz naturel pour sa flotte et facilite l'installation de stations-service sur son territoire. En 2017, l'entreprise propose une prime de 500 € aux particuliers résidant sur son territoire qui investiront dans un véhicule au CNG (compressed natural gas).

En tant que gestionnaire de plus des deux tiers du réseau de distribution de gaz naturel en Wallonie, ORES permet l'alimentation en gaz de quelque 450.000 clients – résidentiels, professionnels, entreprises, services publics et administrations. C'est l'un de ses trois cœurs de métier, à côté de la distribution d'électricité et de la gestion de l'éclairage public communal, deux activités dont l'entreprise est aussi le principal opérateur wallon.

Le développement d'une mobilité basée sur le gaz naturel s'inscrit donc de fait dans les missions d'ORES en tant que gestionnaire de réseaux, ainsi que dans ses responsabilités sociétales. Le « gaz naturel véhicule » ou CNG est une solution d'avenir. C'est actuellement le carburant fossile le plus performant sur le plan environnemental. Avec le gaz naturel, les émissions de monoxyde de carbone et d'oxyde d'azote des véhicules sont diminuées de 50% ; les émissions de CO₂, depuis le début de la chaîne de production jusqu'au pot d'échappement, sont réduites de 12 % par rapport au diesel et de 27 % par rapport à l'essence ; les émissions de particules fines sont quant à elles réduites de 95% et il n'y a ni rejet de suie, ni rejet de benzène. Enfin, les véhicules au gaz naturel sont beaucoup plus silencieux (jusqu'à -75% de bruit par rapport aux véhicules traditionnels).

ORES a choisi de s'engager concrètement dans la voie de la mobilité au gaz naturel en convertissant une partie de sa flotte de véhicules de service. Par ailleurs, la volonté d'ORES est d'aider tous les acteurs désireux d'installer des stations de recharge, de manière à promouvoir l'offre CNG en Wallonie. L'entreprise se positionne en tant que facilitateur; elle met ses ressources humaines et ses compétences à disposition pour du conseil, de l'information sur la capacité des réseaux de distribution à accueillir des installations à moindre coût, pour les procédures dites de *permitting* et bien sûr, pour le raccordement des stations au réseau.

Depuis le début 2017, grâce à un incitant de 500 €, ORES entend donner un coup de pouce au marché des véhicules CNG. Tout particulier résidant sur le territoire couvert par ORES et faisant l'acquisition d'un véhicule neuf au CNG peut prétendre à cette prime (conditions d'octroi sur www.ores.be et www.gas.be).

* * *

ORES est responsable de l'ensemble des activités liées à la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel dans 197 Villes et Communes wallonnes (couvrant au total près de 50.000 km en électricité et plus de 9.300 km en gaz naturel). Elle assure les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs. Elle procède aux relevés d'index de consommation et à leur transmission aux fournisseurs d'énergie. Elle mène de nombreuses missions de service public à caractère social et a en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public dans les communes associées (446.000 luminaires). Forte de plus de 2.300 collaborateurs, l'entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique wallonne; au cours des quatre dernières années, elle a investi plus de 1 milliard d'euros dans le développement et la rénovation des réseaux de distribution. Plus d'informations sur www.ores.be.

Contacts presse

service Communication

071/91.18.01

porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

0479/97.22.81